

## **Conseil de l'École doctorale ALLPH@ Lundi 25 mars 2024**

Présent·e·s : Valérie Bonnet, Nathalie Duclos, Olivier Guerrier, Hilda Inderwildi, Valérie Lafitte-Carbonne, Myriam Guiraud, Hélène Laurichesse, Hélène Leclerc, Roukiat Moindze, Nolwena Monnier, Jean-Luc Nardone, Marie-Agnès Palaisi, Stéphane Pujol, Luc Sautin, Modesta Suarez, Paul Schmitsdorf, Clarisse Treiber, Oihana Vercruyssen, Charles Wolfe

Excusé·e·s : Christophe Alcantara, Fabienne Bercegol, Concetta Cavallini, Mathilde Debbiche, Guy Larroux, Pierre Moret, Erine Pioffret, Hugues Samyn

### **Informations de la direction**

La direction de l'École doctorale accueille les membres du conseil et indique que sera désormais invitée, au titre de LLA-CRÉATIS, Julie Lamote Demeurs, qui représentera les doctorant·e·s de cette unité de recherche, actuellement sans représentation, malgré leur nombre important. À défaut de pouvoir prendre part aux votes, cette doctorante pourra s'exprimer sur tous les points qui lui paraîtront importants pour les inscrit·e·s à LLA-CRÉATIS et au titre du doctorat.

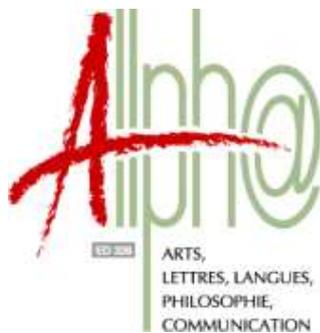
Le conseil est informé d'un renouvellement au Conseil des Presses Universitaires du Midi. C'est Luc Sautin qui y participera le jeudi 4 avril 2024, en tant que nouveau suppléant de Mathilde Debbiche qui siège habituellement.

Hilda Inderwildi rappelle la conférence inter-ED « Études de psychologie sur les croyances aux théories du complot », donnée dans le cadre du dispositif « Professeurs visiteurs » des Relations internationales. Cette conférence se tient à la veille des vacances de printemps, le vendredi 5 avril 2024, de 16h15 à 18h15, à l'amphi MDS 2 (Bâtiment Philippe Malrieu). Pascal Wagner-Egger est professeur en Psychologie sociale et en Statistiques à l'Université de Fribourg. Il serait important de relayer l'information et d'assurer un public à cette manifestation.

Le groupe de réflexion « Favoriser le dispositif de réflexion éthique (DDRSE) » est l'un des groupes mis en place par la commission Recherche dans le cadre du schéma directeur de développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement, en vue, entre autres, de l'obtention du label DDRSE. Composé de 14 personnes<sup>1</sup>, le groupe de

---

<sup>1</sup> Membres du GT 3 « Favoriser le dispositif de réflexion éthique (DDRSE) » : Nathalie Dessens (VP CR), Sophie Périard (DAR), Luc Garcia (Référént déontologue), Pierre Moret (CR+rapporteur déontologie), Hilda Inderwildi (Direction ALLPH@), Martine Joly (Direction



réflexion est conduit par Nathalie Dessens. Les directions des ED en font partie, avec le Référent déontologue, le rapporteur déontologie, les acteurs des Sciences ouvertes et de la Valorisation, entre autres. Le groupe a deux objectifs :

- identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la Recherche et Innovation ;
- promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres règlementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données.

Quatre réunions ont été fixées entre le 19 mars et 24 septembre.

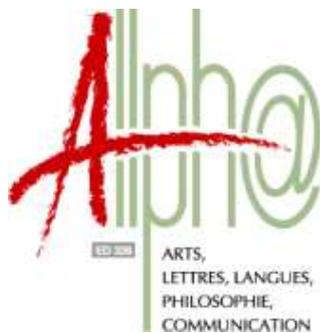
L'ED ALLPH@ a été chargée de recenser l'ensemble des formations et manifestations doctorales en lien avec l'éthique de la recherche, l'intégrité scientifique et la science ouverte. Myriam Guiraud a d'ores et déjà transmis un bilan pour les formations inter-ED, mais il reste à lister à la fois celles qui relèvent du catalogue spécifique d'ALLPH@ et celles qu'organisent les UR. **Un appel est lancé pour que les informations soient transmises à l'ED d'ici au 15 mai 2024.**

Le mardi 19 mars ont eu lieu les **auditions CDH (Contrat doctoral Handicap), premières du genre dans notre Établissement**. Les ED avaient en effet obtenu un support CDH Établissement pour l'année 2024, grâce aussi à l'engagement de Pascale Chiron et au soutien de la VP-CR. Ce support devrait être renouvelé en 2025. Il faut remercier le SEDoc et en particulier Valérie Laffitte-Carbone pour tout le travail de mise en place qu'elle a fourni en vue du bon déroulement de cette campagne. Ont été auditionnés deux candidats, mais la seconde candidate venant de signer un contrat de travail ne se présentait qu'à titre d'exercice en vue d'une candidature ultérieure. Un seul candidat a donc été classé : Émilien Brochet (CLESCO, sujet de recherche « Vous n'entendez pas l'alarme ? Étude des facteurs explicatifs des phénomènes d'aperception inattentionnelle et de perception d'un signal sonore prégnant dans un environnement complexe et dynamique »). L'ensemble du jury, à savoir les directions des ED d'UT2J, la VP Déléguée au Handicap Amandine Rochedy et la RAF du SEDoc, a souligné le caractère remarquable de sa présentation orale et de l'ensemble du dossier.

Cette première expérience très intéressante a fait apparaître une difficulté de calendrier. Pour 2025, la campagne CDH Établissement se calera autant que possible sur la campagne nationale. Pour permettre aux collègues et aux étudiant·e·s d'anticiper, le SEDoc fera un mail en début d'année décrivant le nouveau mode opératoire et les critères d'éligibilité et de sélection des candidat·e·s. Comme cette année, ce mail sera adressé à l'ensemble des responsables de Master, aux directions d'unité de recherche et aux directions de thèse potentielles, au service de la DIVE et aux candidats non retenus ayant postulé cette année. Toutes les informations seront également consultables sur le site des ED et sur celui du SEDoc.

---

TESC), Florence Sordes (Direction CLESCO), Chloée Fabre (ADAC, Référente Science ouverte), Hugues Samyn (SCD, Référent Science ouverte), Zoé Fafet (Service valorisation), Sophie Corré (Cellule RGPD), Sophie Estremé (Cellule RGPD), Jacques Py (CER), Gwenaël Kaminski CLLE (CNRS-UT2).

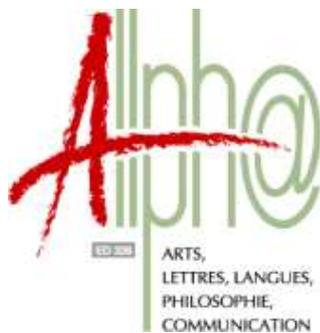


À toutes fins utiles, les critères d'éligibilité et de sélection des candidats sont rappelés ci-après. Pourront être candidat·e·s les doctorant·e·s titulaires d'un Master (avant fin juin 2024) et bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour le reste, tout est identique aux CDH Ministère. Les candidat·e·s doivent soumettre un projet de doctorat élaboré en concertation avec la direction de thèse, validé par elle, par l'UR et l'ED de rattachement, avec calendrier prévisionnel. Afin de faciliter la collecte, le dépôt des dossiers est dématérialisé via ADUM en utilisant le format proposé par le MESRI. Les auditions tiennent compte de la situation de handicap. Le temps de présentation alloué est un peu plus long que pour les CDU classiques. Suivant le type de handicap et la demande, le jury peut se tenir dans une autre pièce que les candidat·e·s.

**La réunion d'information aux mastérant·e·s** s'est, elle aussi, tenue le 19 mars, sur le créneau de 12h30 à 14h/14h30. Probablement en raison de la mobilisation – une manifestation se préparait à 14h contre le démantèlement du service public –, cette réunion a été suivie par environ deux fois moins de personnes que l'an dernier : 34 participant·e·s en tout, avec devant elles-eux Mathilde Debbiche (ERRAPHIS), Éric-Fiacre Mandoukou (ERRAPHIS), Clarisse Treiber (PLH) et Oihana Vercruyssen (LERASS) pour les élu·e·s doctorant·e·s, Hilda Inderwildi, Roukiat Moindze et Stéphane Pujol. La plupart des présent·e·s souhaitaient faire la demande d'un CDU : pour les mastérant·e·s, le financement devient une condition sine qua non du doctorat. Les questions sur la CIFRE ont été nombreuses en marge de la réunion. Les conventions de cotutelle intéressaient aussi, notamment la différence entre codirection internationale et cotutelle. Un nombre non négligeable d'étudiant·e·s venaient s'informer dans l'idée d'entamer une thèse d'ici à deux ans, voire de l'entamer dans une autre ED qu'ALLPH@.

Au titre de la recherche-crédation, en lien avec le grand séminaire structurant qui prendra fin en 2024-2025, afin de l'inscrire dans un environnement plus large, Hilda Inderwildi essaie de mettre en place des collaborations avec des centres d'art et des galeries. C'est dans ce cadre que s'est déroulée le 6 mars 2024 une **rencontre avec l'équipe du Pavillon Blanc-Henri Molina**, le centre d'art de Colomiers, avec lequel différents acteurs d'ALLPH@ ont déjà des collaborations à titre individuel, notamment Valérie Bonnet (LERASS) et Olga Panella (LLA-CRÉATIS). Pour commencer, Yasmine Belhadi (chargée de programmation en art contemporain, arts plastiques et résidences) a proposé qu'un petit groupe de doctorant·e·s en recherche-crédation aille visiter l'atelier créatif du Pavillon blanc pour qu'Alexis Cazeaux (fabmanager) leur présente les potentialités du dispositif. Celles et ceux que cette offre intéresse doivent se signaler d'ici au 5 avril.

Le groupe de **réflexion sur la relation doctorale**, réuni à deux reprises depuis le début de l'année (27 janvier et 27 février 2024), a fait des propositions concrètes (cf. à ce propos le compte rendu adressé le 1<sup>er</sup> mars 2024) dont s'est saisi le Conseil de la Politique doctorale (CPD) pour examiner une modification éventuelle, dans sa formulation, de la charte du doctorat. Concernant le paragraphe sur les droits et devoirs des directeurs et directrices de thèse, le groupe de réflexion avait noté le caractère inapproprié de la dernière phrase : « Il leur appartient de planifier les publications des doctorants. » et avait en conséquence proposé de substituer à cette phrase une formulation plus large qui puisse correspondre à des pratiques vertueuses sans



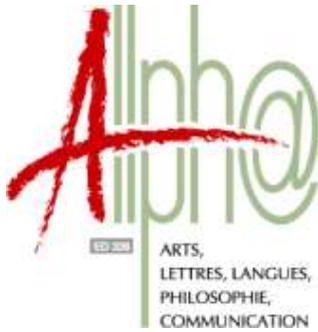
limiter l'autonomie et la liberté des doctorant·e·s : « Il leur appartient d'accompagner les doctorant·e·s dans la constitution de leurs dossiers scientifiques. » Le groupe de réflexion préconisait également d'introduire une phrase qui soit le pendant de celle qu'on peut lire dans les droits et devoirs des doctorant·e·s lesquels « s'engagent à remettre des notes d'étape ». Dans cette perspective, la deuxième phrase des droits et devoirs des directions de thèse aurait pu être : « Ils/elles s'engagent à prendre connaissance des notes d'étape transmises et à faire un retour aux doctorant.e.s. ». Le CPD plénier n'a pas souhaité faire siennes ces propositions qui auraient supposé une procédure longue.

### **Le cas spécifique des doctorants en situation de handicap**

Vincent Latour et Amandine Rochedy, VP déléguée à la mission Handicap, sont d'accord pour piloter la mise en place d'un séminaire à destination des encadrant.e.s en vue de les sensibiliser aux modalités particulières du suivi de doctorant.e.s neuroatypiques ou en situation de handicap. La première édition de ce qui se conçoit comme un séminaire de sensibilisation aura lieu le 30 septembre 2024, de 14h à 17h. Seront conviés à s'exprimer des tandems encadré.e/encadrant.e, un.e psychologue, un ou autre spécialiste des affaires sociales, la VP déléguée à la mission Handicap, Vincent Latour. Pour la partie de témoignages qui ouvrira le forum, la direction de l'ED prendra contact avec des collègues et des doctorant.e.s du CEIIBA, de l'ERRAPHIS, du LERASS et de PLH.

Deux réunions concernant **l'insertion des doctorant.es de l'Université de Toulouse** ont été organisées par l'EDT autour des bilans d'enquête transmis par Gaïa Bonnet depuis octobre 2023. Ont été mises en avant les valeurs de professionnalisme et d'engagement, de respect, de cohésion et la solidarité, la loyauté et l'honnêteté, ainsi que le sens du service public. Contre les opinions reçues, les doctorant.e.s d'ALLPH@ sont les plus nombreux à créer leur entreprise à l'issue de leur doctorat. Sans doute aussi parce qu'ils peinent parfois à faire valoir leur employabilité.

Sur le plan de l'insertion, le **partenariat avec le SCIUO-IP** se poursuit. Laure Larcher et Mathilde Caride-Prada échangent régulièrement avec Érine Pioffret et Alexia Rosso, ainsi qu'avec la direction de l'ED. On tente de trouver des solutions pour faire circuler au mieux les annonces relatives aux formations en lien avec l'insertion. Normalement, la communication devrait se faire via ADUM, avec le relai de Roukiat Moindze, à partir de septembre 2024. Les services de la Boussole travaillent à un deuxième questionnaire d'enquête à destination des doctorant.e.s d'ALLPH@. Il sera soumis à la direction de l'ED à la rentrée 2024-2025. On peut se féliciter de tout ce qui a déjà été accompli, notamment pour les débouchés dans la fonction publique. À ce propos, le SCIUO-IP a repéré parmi les fiches signalétiques d'ADOC TALENT MANAGEMENT une formation onéreuse que l'ED ALLPH@ demandera à l'École des Docteurs de Toulouse de bien vouloir prendre en charge. On espère que cette demande sera accueillie favorablement dans un contexte où l'EDT fait des efforts louables pour améliorer la qualité de ses formations et leur adéquation à nos disciplines. Par ailleurs, la cotisation d'ALLPH@ est passée à 4833 €, soit une augmentation de près de 1000 € que rien n'avait annoncé.



Myriam Guiraud présente un **bref bilan des formations** qui fait apparaître que les doctorant.e.s tardent trop à envoyer leurs retours. Or une formation inscrite au catalogue ne peut être validée qu'à la condition que les doctorant.e.s répondent au questionnaire d'évaluation correspondant. Un appel est lancé à ce sujet auprès des directions d'unité de recherche, afin qu'elles attirent l'attention des doctorant.e.s sur la nécessité de remplir les questionnaires.

Les cours de langue scientifique mis en place à la rentrée 2024 ont été inégalement suivis. Myriam Guiraud pointe notamment l'allemand, l'italien et l'espagnol. Il est néanmoins décidé de s'en tenir au projet initial et de tester ces cours sur deux ans encore.

Le cours de FLE appliqué à la rédaction de thèse, que réclamaient depuis longtemps les doctorantes et les doctorants étrangers, a été unanimement apprécié.

Concernant les séminaires à renouveler, par suite de la table ronde sur les langues-cultures de spécialité au niveau doctoral en mai 2023, sur une suggestion de Luc Sautin, la direction de l'ED a sollicité Il Laboratorio qui a bien voulu proposer le séminaire transversal « Enseignement des langues et cultures de spécialité dans les domaines des SHS et ALL : le cas des langues vernaculaires anciennes ». Dans ce cadre, Valérie Bonnet (LERASS), Nolwena Monnier (LAIRDIL) et Stéphane Pujol (PLH) sont partants pour coopérer avec Jean-Luc Nardone. Il semble que ce séminaire vienne combler un manque.

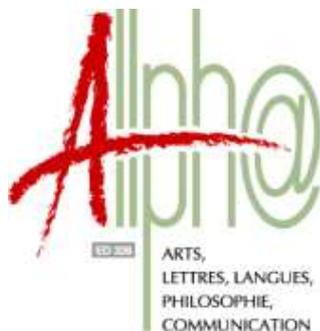
Pas de proposition pour le second séminaire à renouveler. (*Entretemps, le séminaire « Voies négatives et processus d'écriture : pour des outils théoriques en recherche-action » a été proposé et retenu.*)

La direction revient rapidement sur les gros dossiers de la rentrée pour lesquels elle avait fait des courriels récapitulatifs en fin d'année : outre la journée de rentrée, les élections et la mise en place des Conseils de la Politique doctorale, ainsi que l'accueil de la délégation camerounaise.

Après cela, elle lance un **appel à suggestions en vue de la refonte du site web d'ALLPH@**, puis rappelle les dates à retenir dans les prochains mois.

- **30 avril 2024, 12h30-14h** : **Zoom d'information ALLPH@**, plus spécifiquement dédié aux questions des validations et des CSI, à l'intention des doctorantes et doctorants
- **13 juin 2024, 12h30-14h** : Forum des encadrants ALLPH@ II (**par zoom**)
- **3 juin 2024, 16h** : Date limite de retour des dossiers CDU 2024
- **4 juillet 2024 à partir de 8h30, Salle F422** : Auditions CDU 2024
- **Du 02 au 06 septembre 2024, 12h00** : Dépôt des dossiers de candidature aux aides à mobilité et à l'aide à publication de la thèse ALLPH@

Nota : Les formulaires actualisés pour les aides à mobilité et à publication sont déjà en ligne.



## Votes

Deux votes étaient prévus : sur le rajout d'une phrase dans les formulaires de convention des cotutelles ALLPH@ et sur l'entrée au Conseil d'ALLPH@ de Christophe Pirenne comme conseiller étranger. Après concertation, on rajoute un vote sur le nombre de codirections autorisées.

Concernant le **nombre de codirections** possibles, il est mathématiquement de 12 thèses à 50% pour 6 thèses en direction pleine, à 100%. Il est par ailleurs limité à 3 pour les MCF non HDR (une fois les trois thèses co-dirigées soutenues, il faut attendre la soutenance de l'HDR, avant de pouvoir réinscrire une thèse). Il arrive que les co-directions ne donnent pas les résultats escomptés : les doctorant.e.s ne se sentent pas réellement encadré.e.s ou parfois écartelé.e.s. Dans ce contexte, 12 co-directions semblent trop. **Il est décidé de limiter à 8 co-directions de thèse pour ALLPH@.**

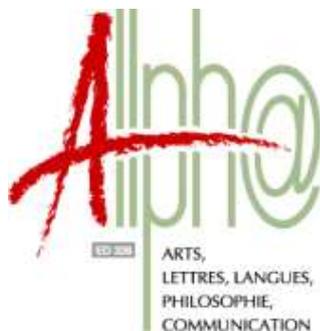
**La proposition d'ajouter la phrase « La cessation du présent accord de cotutelle entraîne la déchéance du Doctorat dans l'établissement de la deuxième inscription. » dans les conventions de cotutelle est adoptée à l'unanimité des présent.e.s.**

**Christophe Pirenne (Université de Liège)\* est également élu à l'unanimité des présent.e.s membre du Conseil de l'École doctorale ALLPH@, en remplacement de Cerstin Bauer-Funke (Université de Münster). Il siègera à partir de septembre 2024.**

\* Christophe Pirenne enseigne l'histoire de la musique et les politiques culturelles à l'Université de Liège et à l'Université de Louvain-la-Neuve. Il a d'abord travaillé sur le rock dit « progressif » puis a publié une synthèse de l'histoire du rock (Fayard, 2011). Outre ses travaux consacrés au rock, il s'intéresse également à la vie musicale belge des XIXe et XXe siècles. Il est l'éditeur de la *Revue de la Société liégeoise de Musicologie* et administrateur délégué de la firme de disque *Musique en Wallonie*. Il est membre de la Classe des Arts de l'Académie royale de Belgique.

## Enquête sur les méthodologies de recherche impliquant les langues

Nathalie Spanghero-Gaillard présente le bilan déjà substantiel de l'enquête qu'elle a menée entre octobre 2023 et mars 2024. Le document écrit est adressé aux conseillers en fichier joint. L'enquête sera poursuivie en 2024-2025 dans les ED CLESCO et TESC. Elle se conçoit comme l'un des soubassements du prochain grand séminaire structurant ALLPH@ dont l'intitulé reste à définir « Pourquoi un doctorat en langue ? », « Qu'est-ce qu'un doctorat de langue ? », « Le doctorat de langue ».



## **La parole aux doctorant.es**

Les élu.e.s doctorant.e.s font brièvement le bilan des nombreuses activités dans lesquelles ils sont engagé.e.s : Thèse qui peut (Paul Schmitsdorf, Clarisse Treiber), la journée d'information sur les financements en cours de thèse (Oihana Vercruyssen), le Conseil de la Politique doctorale plénier (Luc Sautin, Oihana Vercruyssen), la JE « Du vivant à la machine » (Mathilde Debbiche)... Il s'agit d'activités qui exigent du temps, mais présentent de l'intérêt à leurs yeux, y compris en termes de formation.

## **Retour sur les déambulations jazz**

En l'absence de la VP-Culture Emeline Jouve, Nathan Arnoult (LLA-CRÉATIS) clôt ensuite la séance en faisant le bilan des déambulations jazz qu'il a organisées en octobre-novembre 2023 et pour lesquelles il a été lauréat de l'appel à projet « Collaboration jeune-chercheur artiste » administré par la Société française de musicologie. Cette expérimentation complète sa thèse dont le but est la compréhension globale d'une pratique harmonique apparaissant dans le jazz au début des années 1960. Elle comportait cinq rencontres et se déroulait en trois étapes réparties sur deux jours pour chacun des cinq pianistes invités : Alfio Origlio, Aydın Esen, Carine Bonnefoy, Pierre de Bethmann et Etienne Manchon. Tous se sont prêtés au jeu en acceptant de participer à un test de perception (1h-2h), un entretien avec piano (entre 1h30 et 2h30 selon le-a pianiste), un concert-conférence (1h30). Nathan Arnoult revient en images et en musique sur tous les aspects de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du séminaire structurant ALLPH@ « Recherche-Création/Création-Recherche », et plus largement sur le versant Science et Société de l'UT2J, dans l'ordre de la recherche-culture-partage. Ont été sollicités de nombreux services de l'établissement : le département musique, le laboratoire LLA-CRÉATIS, l'ED, la Commission Culture, la Fabrique, le tiers-lieu, la MIN. Les déambulations jazz tendent à prouver qu'il est possible de concilier la recherche fondamentale (théorie musicale, analyse) avec son application pratique (concert, entretien) tout en partageant « joyeusement » l'expérience de grands artistes avec un public d'étudiants en musique ou audiophiles, et permettant, à plus long terme, la création de contenus pédagogiques.

Compte rendu établi par Hilda Inderwildi, le 23 mai 2025

# Concert-conférence

## JOUER ET ANALYSER LE JAZZ APRÈS 1960



Développement concert qui confère au  
 le docteur en musicologie Nathan Anoult  
 convie tout à fait  
 cinq pianistes de jazz exceptionnels  
 à jouer et à réfléchir  
 sur les innovations harmoniques  
 prenant racine dans le jazz  
 à partir des années 1960  
 et dont les explorations colorées  
 sont aussi belles et novatrices  
 que complexes et difficiles à appréhender.

*Cinq pianistes de renom,  
 cinq rencontres uniques  
 et cinq occasions pour vous  
 d'y participer !*

UNIVERSITÉ  
 TOULOUSE  
 JEAN JAURÈS  
 OCTOBRE  
 NOVEMBRE  
 2023

- 12h45 -

Concerts proposés et organisés par l'Association Culturelle de l'Université de Toulouse

# Rapport suite à l'enquête menée auprès des Enseignants-Chercheurs de l'École doctorale ALLPH@ Université Toulouse-Jean Jaurès

mars 2024

rédigé par Nathalie Spanghero-Gaillard<sup>1</sup>

---

## Contexte

Le 13 juillet 2023, le projet d'une enquête portant sur les méthodologies utilisées dans les recherches doctorales impliquant les langues a été soumis à Nathalie Dessens, VP-CR qui l'a approuvé. Le 20 juillet, Hilda Inderwildi, Directrice de l'École Doctorale Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication (ALLPH@) a adressé aux directions des Unités de Recherches (désormais UR) de son périmètre un courrier<sup>2</sup> leur annonçant cette initiative.

Trois sources d'informations ont alimenté ce rapport : des entretiens avec les directions des UR, un questionnaire adressé à tous les membres des UR et le fichier des thèses de l'ED depuis 2017 (752 soutenues et en cours, soit 107 en moyenne par an).

Les entretiens ont été menés auprès des directions des UR de l'ED ; sur 12 Unités de recherche, 10 ont accepté de nous rencontrer.

Ces entretiens se sont déroulés du 24 novembre 2023 au 30 janvier 2024, en présentiel ou en visioconférence, elles ont duré environ 1h chacune.

Le questionnaire (déployé avec Limesurvey, il comprend 34 questions) a été ouvert entre le 15 décembre 2023 et le 10 mars 2024 (relance le 23 janvier) ; il a été diffusé via les directions des UR.

L'ED ALLPH@ compte 252 EC. 96 connexions ont été enregistrées (plusieurs connexions d'une même personne, des consultations du questionnaire sans y répondre, impossible de le dire) ; après nettoyage des réponses (certains répondants n'ont pas renseigné suffisamment de questions) seulement 54 répondants sont enregistrés. Cela constitue 21 % de participation.

L'analyse des réponses au questionnaire a été réalisée à partir de statistiques descriptives.

Les résultats ici présentés croisent les trois sources d'informations.

---

<sup>1</sup> Professeure des Universités en Sciences du langage, Université de Toulouse - Jean Jaurès

<sup>2</sup> Ce courrier est en annexe du rapport.

---

# Présentation des répondants au questionnaire

## Participants

La grande majorité des répondants sont des EC de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (33), 6 de l'UFR LPMAc (Lettres, Philosophie, Musique, Arts du spectacle et Communication), les autres sont dans d'autres UFR de l'UT2J (Sciences Espaces et Sociétés et Histoire, Arts et Archéologie), à l'INSPE ou dans d'autres établissements (UT Capitole, et UT3). 20 sont PU ; 2 MCF HDR ; 19 MCF ; les autres sont PRAG, Maitres assistants, ATER.

La moitié des répondants (27) ont déjà encadré ou sont en train d'encadrer une thèse de Doctorat.

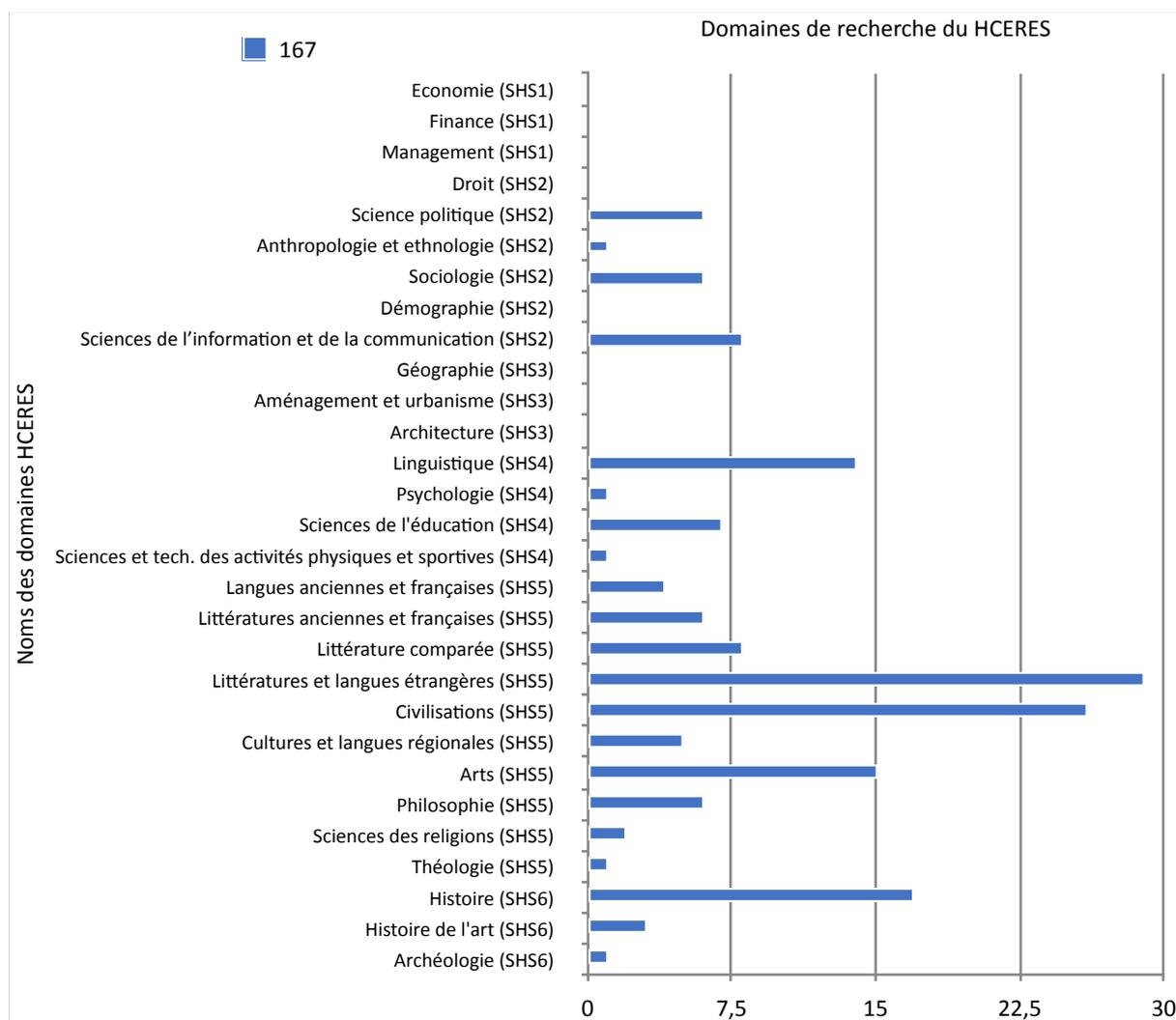
16 d'entre eux ont une expérience en la matière de 5 ans ou plus ; 11 sont plus novices (expérience inférieure à 5 ans).

## Domaines de recherche

Concernant le domaine dans lequel s'inscrivent leurs recherches, le questionnaire offrait l'alternative ALL et SHS et les répondants se sont positionnés dans les deux domaines. Or, ces deux domaines sont ceux proposés en enseignement. En recherche, seul le domaine SHS existe selon la nomenclature de l'HCERES. Cette dernière se décline en 6 domaines, eux-mêmes sous-divisés en sous-domaines, repris dans le questionnaire. L'histogramme ci-après illustre la grande diversité des réponses. On pourra s'étonner du fait que très peu de répondants (5) expriment développer leurs recherches dans un seul sous-domaine alors que d'autres rattachent leurs recherches à de multiples sous-domaines (jusqu'à 10).

Le domaine le plus cité est le n°5, celui de *Langues, Textes, Arts et Cultures* qui comprend les sous-domaines suivants :

- Littératures et langues étrangères (29 répondants)
- Civilisations (26)
- Arts (15)
- Littérature comparée (8)
- Littératures anciennes et françaises (6)
- Philosophie (6)
- Cultures et langues régionales (5)
- langues anciennes et françaises (4)
- Sciences des religions (2)
- Théologie (1)



**Répartition des répondants au questionnaire dans les sous-domaines des SHS (HCERES)**

## Recherche et langue

### Langues

A la question *Votre domaine de recherche porte-t-il spécifiquement sur une langue ?* 32 ont répondu OUI contre 22 NON (respectivement 65% et 35%).

La langue la plus étudiée est l'anglais (13), puis l'espagnol (10), puis le français (3), l'allemand (2), l'italien (2), puis le portugais, le latin, le russe, l'occitan. Quelques répondants travaillent sur plusieurs langues (4 sur les 32).

### Terrains

La question suivante avait pour but de préciser le terrain investigué avec trois options selon que les recherches concernent :

- une zone géographique particulière
- une époque particulière
- un profil de personnes particulier

La zone géographique semble être un critère définitoire des terrains de recherche (35 OUI, 13 PAS NÉCESSAIRE), plusieurs répondants indiquent travailler sur plusieurs zones géographiques comme l'indique le tableau suivant :

13	Europe
9	Amérique du sud
8	Amérique centrale
6	Amérique du nord
2	Asie
1	Océanie

**Tableau des zones géographiques des terrains d'investigation des répondants**

Si les réponses concernant la zone géographique et une époque en particulier sont fortement corrélées, ce n'est pas parce que le chercheur travaille sur une époque, une zone géographique ou un profil de personnes qu'il travaille sur une/des langue(s).

### Époque

Concernant les recherches qui portent sur une époque (37 OUI, 12 PAS NÉCESSAIREMENT), elles portent majoritairement sur les XIXe, XXe et XXIe siècles.

### Personnes

Les recherches menées sur un profil de personnes (16 OUI contre 23 NON) montrent que ce sont des études sur l'expertise de personnes (*femmes écrivaines, clerics lettrés, etc.*).

### Recherche en langue ?

La question suivante cherchait à savoir comment le chercheur se présente. Si 22 ont dit se présenter comme chercheurs en langue, la majorité (32) a réfuté cette étiquette. Ils ont alors proposé une grande diversité d'appartenance. Celles qui sont les plus citées sont *Histoire, Histoire et culture, Littérature, Civilisation*. Mais sont citées aussi : *Politiste, Théâtre, Linguistique diachronique, Communicologie, Culture et arts, Éducation aux médias*.

Si on regarde ces résultats comparativement à ceux collectés avec la question du rattachement à un domaine de l'HCERES, on note une convergence certes (pour rappel, le domaine dans lequel se retrouvent les répondants est *Langues, Textes, Arts et Cultures*), mais on remarque que ce sont plutôt les termes Textes, Arts et Cultures qui fédèrent et que la dimension diachronique/historique ou temporelle semble avoir du sens pour définir ce champ d'appartenance.

Cette série de questions et les réponses apportées sont à mettre en lien avec de nombreux commentaires apparus lors des entretiens avec les directrices et directeurs des UR. En effet, la plupart nous ont dit ne pas être des enseignants de langue. Tous ont relevé l'ambiguïté de la perception que les autres chercheurs ont d'elles et eux relativement à la dimension civilisationniste dans les options littérature d'un côté, civilisation de l'autre. De fait, d'une part, la littérature fait partie de la civilisation d'un peuple ; l'histoire culturelle est souvent étudiée à partir de sources littéraires. D'autre part, l'étiquette *civilisation* est un peu un fourre-tout dans lequel se côtoient des recherches en histoire, en sociologie, en arts. Cependant, en étant dans une UFR de langues (LLCE), la maîtrise de la langue va toujours de pair, comme si cette

compétence était implicite, entendue. De fait, les collègues sur le campus qui travaillent sur tel ou tel espace géographique ou historique, mais qui ne sont pas dans l'UFR LLCE sont, semble-t-il mal à l'aise pour échanger avec les collègues qui ont, eux une maîtrise de la langue/des langues dont ils étudient les dimensions sociales, historiques ou encore géographiques.

Par ailleurs, être civilisationniste désigne le fait que l'on travaille sur le pays, ses formes sociales, ses habitants, ses productions, mais pas qu'on travaille sur la langue de ce pays. Ainsi, l'absence de maîtrise parfaite de la langue (bilinguisme) n'est pas rédhibitoire.

En outre, dans certains pays, la civilisation n'est pas une spécialité (cas de l'Allemagne) et on note une reconnaissance parmi ses pairs à l'international du regard que peut porter un Français sur la culture, la littérature du pays cible (cas des italianismes). Pour d'autres, le chercheur est spécialiste d'un pays, ses travaux prennent appui sur une aire qu'il étudie à travers une question en arts, en sciences sociales (histoire, sociologie, sciences politiques), en littérature (cas des anglicistes, hispanistes, qui parlent de *monde anglophone* et d'*ère hispanophone*).

De plus, selon les études menées, certaines langues s'imposent. Par exemple, si on étudie la phénoménologie, la maîtrise de l'allemand va de soi ; les études décoloniales ne peuvent pas se faire sans maîtrise des langues de l'Amérique latine, de l'Inde.

## Les données

La majorité des répondants affirme que leurs recherches s'appuient sur des données langagières (38 OUI / 16 NON). L'analyse plus précise fait apparaître qu'elles sont essentiellement des analyses d'œuvres (35), des analyses d'écrits collectés (30), des traductions (23), issues d'entretiens (17) ou de questionnaires (12). On notera que chaque chercheur utilise en moyenne 2 types de méthodologie.

<b>Parmi les méthodologies citées ci-dessous, auxquelles avez-vous recours (peu importe la fréquence, plusieurs réponses possibles)</b>	
Questionnaire (papier ou en ligne)	12
Entretien (dirigé, semi-dirigé, libre)	17
Transcription de notes	7
Analyse d'écrits collectés	30
Analyse d'œuvres (littéraires, cinématographiques, performances, etc.)	35
Tests avec réponses brèves (à l'oral ou à l'écrit)	6
Traduction	23

Les entretiens précisent l'étiquette *traduction*. En effet, il a été souvent mentionné que les travaux réalisés consistent en partie à traduire des oeuvres ou des auteurs inédits. Ainsi, à côté des travaux en traductologie, il existe tout un pan de la recherche effectuée dans les UR qui consiste à donner à lire à la communauté scientifique des oeuvres jusqu'alors peu connues.

## Maîtrise de la langue

Pour qualifier leurs recherches, les répondants sont unanimes pour affirmer que leurs objets d'étude requièrent la maîtrise de la langue (ou plusieurs) pour analyser les données (54), alors que 48 précisent que leurs objets d'étude requièrent une

connaissance fine de la culture d'expression de ces données, et 26 que leurs objets d'étude reposent sur le fait de pouvoir entrer en contact direct avec les informateurs (ces recherches portent sur des données orales, minoritaires chez les EC répondants).

Ainsi, si la maîtrise de la / des langue(s) semble incontournable, c'est le statut accordé à cette maîtrise qui diffère : pour une grande majorité c'est un outil pour accéder à des informations centrales qui elles, définissent leurs recherches.

De fait, à la question *Comment qualifieriez-vous la dimension langue dans votre recherche ?* les qualificatifs sont éloquentes (*importante, essentielle, primordiale, fondamentale, omniprésente, nécessaire, centrale*). Et les explications sont claires : la langue est qualifiée d'outil, de vecteur. Sa maîtrise permet d'accéder aux connaissances, de traiter des sources primaires, d'appréhender les objets d'études, de percevoir les caractéristiques d'un corpus.

Nous noterons que 4 répondants ont exprimé ne pas avoir compris cette question.

Les entretiens mettent en exergue que la maîtrise du code linguistique est à distinguer de l'aisance dans la communication. De fait, c'est souvent la langue écrite qui est étudiée, quel que soit le type d'écrits, et parfois très anciens (études en lettres classiques). Ainsi, les outils auxquels les chercheurs ont recours sont transverses : une analyse littéraire reste une analyse littéraire qu'elle porte sur un texte en ancien français, en portugais ou en occitan. Cela implique aussi un outillage théorique partagé.

### **Interdisciplinarité**

Ces éléments peuvent expliquer la forte participation à des projets de recherches interdisciplinaires comme nous avons pu le voir grâce à la dernière question qui portait sur la participation des répondants à des projets financés dans un contexte interdisciplinaire. Dans la continuité des recherches individuelles dont nous avons vu qu'elles couvraient un spectre très large tant sur le point des domaines que des terrains et des méthodologies, 41 affirment participer à des études interdisciplinaires.

Ces recherches interdisciplinaires croisent majoritairement l'Histoire (20), les Arts (11), la Sociologie (8), l'Anthropologie (7) et les Lettres (6). Ainsi, on note là encore une grande diversité.

---

## **Recherche et enseignement**

La question suivante portait sur les occasions de parler de sa recherche dans ses enseignements. Pour une grande majorité (48 OUI contre 6 NON) ces occasions sont une réalité, avec pour 26 d'entre eux, la possibilité de faire des enseignements dans une ou plusieurs UE dédiées aux travaux de recherche qu'ils mènent ; alors que 22, ont seulement quelques occasions.

Plusieurs directrices et directeurs d'UR, appartenant à un département de langue, ont évoqué la crainte de voir leur discipline réduite à l'enseignement de LANSAD (Langue pour les Spécialités d'Autres Disciplines) ; crainte qui a toujours été exprimée de manière globale en regard des recherches menées et de leurs spécificités.

---

## À propos des doctorants

### Évaluation du niveau linguistique

Concernant l'encadrement des thèses de Doctorat, il était demandé aux 27 encadrants s'ils évaluaient la maîtrise de la langue, objet d'étude des doctorants : 22 ont répondu OUI.

La manière d'effectuer cette évaluation est diverse. Si l'entretien (8) et la lecture de leurs écrits antérieurs (8) sont les deux modes d'évaluation les plus cités, la majorité estime que le diplôme antérieur et/ou l'obtention d'un concours de l'Éducation Nationale fait office de contrôle de la maîtrise correcte de la langue étrangère (ou française).

Concernant les étudiants internationaux, une évaluation de la langue française est effectuée, le projet de thèse arrivant en amont de l'inscription remplit ce rôle. Ainsi, il apparaît que les étudiants internationaux dont la thèse porte sur un objet d'étude de leur langue/culture ne sont pas systématiquement évalués sur la maîtrise de leur propre langue maternelle.

Concernant la maîtrise minimale de la langue vecteur de l'étude qui serait demandée au doctorant, c'est l'anglais qui est majoritairement cité (20) vient ensuite le français (10). Cette maîtrise est jugée indispensable pour :

- l'étude de textes (25)
- comprendre le contexte de l'étude (23)
- lire les références bibliographiques (22)

Par ailleurs, si la maîtrise minimale de la langue est un pré-requis, la connaissance de la culture et encore plus la dimension communicative dans cette langue, ne sont pas posées comme nécessaires *a priori*. Cependant, lors des entretiens, les réponses ont été plus nuancées en mentionnant comme pré-requis une connaissance de l'aire culturelle de telle ou telle langue.

### Réalisation de la thèse

A la question *Comment se fait le choix du sujet de thèse ?* les réponses montrent qu'il est laissé à l'initiative du doctorant (20) ou discuté avec l'encadrant (15) ; plus rarement proposé par l'encadrant (4). Il est évoqué lors des entretiens que lorsque le doctorant choisit son sujet cela signifie qu'il a des connaissances et cela constitue un véritable atout.

Majoritairement, les doctorants ne demandent pas à rédiger la thèse dans une autre langue que le français (18). S'ils le font, c'est par cohérence avec l'étude en sollicitant la rédaction dans la langue de l'étude (6, le plus souvent dans les études du monde anglophone) ou aussi parce qu'ils sont plus à l'aise dans leur langue maternelle (5). L'enquête ne montre pas si ces deux réponses concernent les mêmes doctorants.

Il nous a été rapporté que dans les CNU qui ne sont pas de langue (sections 11 à 15), il est même mal vu que la thèse soit rédigée dans une autre langue que le français.

Depuis peu, il est possible de rédiger la thèse de Doctorat dans une autre langue que le français. Questionnés à ce propos, les répondants se disent plutôt favorables (17)

précisant que lorsque la thèse est en co-tutelle, cela semble incontournable. Les arguments en faveur plaident pour une ouverture à l'international (*être lue ailleurs, attirer des étudiants internationaux, c'est dans l'intérêt du doctorant pour son insertion professionnelle, etc.*). On notera que c'est souvent la langue anglaise qui est citée comme langue étrangère alors que les textes officiels ne mentionnent pas de préférence d'une langue autre que le français.

Les arguments contre la rédaction de la thèse dans une autre langue que le français visent particulièrement les doctorants français et leur poursuite de carrière en France qui pourrait pâtir de ce choix. Par ailleurs, le fait que le Doctorat soit un diplôme français implique pour plusieurs répondants qu'il soit rédigé en langue française. Un autre argument avancé est celui de la langue de prédilection de l'encadrant en lien avec sa capacité à suivre un doctorant dans cette même langue alors qu'il serait en difficulté dans une autre langue.

La question a suscité un grand intérêt et aussi des interrogations ; plusieurs ont exprimé « *que c'est un questionnement sérieux* » « *à adapter selon chaque cas* ».

Les entretiens avec les directions des UR complètent ces résultats. Ils distinguent d'un côté les étudiants francophones, de l'autre, les étudiants internationaux.

Beaucoup d'étudiants internationaux sont francophones et ainsi, la maîtrise de la langue française à l'entrée en Doctorat n'est pas vérifiée. Certains de nos interlocuteurs ont relevé qu'il y avait là un problème. Plusieurs ont parlé de difficultés en langue française apparaissant lors de la rédaction de la thèse alors qu'ils avaient été acceptés en Doctorat sans contrôle de la maîtrise du français, mais avec le financement d'une bourse de leur pays d'origine. Pour ces doctorants, une autre difficulté se présente : leur bourse ne leur permet pas de vivre en France et souvent elle est couplée à un travail dans leur pays ; ainsi, un certain nombre sont à distance. Pour d'autres étudiants internationaux, il leur est demandé de réaliser un master en France si leur projet est de s'inscrire en thèse. Les difficultés apparaissent alors à ce moment-là. Au-delà du manque de maîtrise de la langue en question, ce sont des compétences en méthodologie universitaire qui sont souvent déficitaires. Il leur est alors demandé d'avoir un niveau C1 de français avant de s'inscrire en Doctorat mais pour les autres langues, rien n'est véritablement mis en place de manière systématique. Beaucoup de directions d'UR ont parlé de doctorants internationaux qui sont plurilingues, soit parce que les études dans lesquelles ils s'engagent le nécessitent (littérature comparée) soit parce qu'on les y oblige (maîtrise de la langue maternelle et du français). Il est à noter que ces étudiants plurilingues travaillent soit en traductologie soit contribuent à la traduction de textes (ils traduisent une partie du corpus sur lequel ils travaillent et contribuent ainsi à faire connaître une œuvre, à développer la connaissance d'une langue —cas de langues indigènes en Amérique latine). Enfin, ces étudiants internationaux sont aussi désignés comme brillants, à quelques reprises.

Concernant les étudiants francophones, c'est la question de la maîtrise de la langue anglaise qui revient sans cesse avec un aspect incontournable aujourd'hui d'une part pour la valorisation des travaux de recherche des doctorants (essentiellement participation à des colloques) ; d'autre part pour lire les ouvrages de référence.

Cependant, il est mentionné que les étudiants doivent faire preuve d'une aisance à l'écrit dans la langue d'étude s'ils veulent espérer une qualification au CNU. Ainsi, la combinaison langue de la rédaction de la thèse / langue des articles est-elle un critère pour ces commissions (sections CNU 8, et 11 à 15 ; la thèse est rédigée dans une langue étrangère et la demande de qualification aux fonctions de MCF rassemble 3 articles en français ou inversement).

## **Profil des doctorants**

Une information nous a été fournie seulement à partir des entretiens, elle concerne la formation que les doctorants ont suivie au préalable. Les réponses sont diverses. Dans certaines langues les inscrits en thèse sont issus d'un master obtenu à l'UT2J (cas des anglicistes, des hispanistes) alors que dans d'autres, les thésards viennent majoritairement d'ailleurs (étudiants latino-américains, germanistes, italianistes). Pour certains c'est une nouvelle tendance, pour d'autre cela est une réalité plus ancienne.

Les UR ont développé des séminaires d'équipe et des Journées d'Étude ouvertes aux étudiants de Master ; certaines de ces manifestations sont du reste montées par des doctorants et sont axées sur les méthodologies de recherche. Il s'agit de Journée du jeune chercheur (où les étudiants de master exposent leur travail), d'UE de séminaire à valider dans le cadre des études du master, par exemple. Cela permet en outre de combiner un sujet de Master avec un sujet de thèse ou de commencer à réfléchir sur un sujet de thèse dès le master, etc.

Une autre question concerne les aspects financiers. Beaucoup de directrices et directeurs des UR ont mentionné les concours de l'Éducation nationale comme des garanties pour le doctorant. Ainsi, au-delà de l'assurance de la maîtrise de la langue, ces concours sont en quelque sorte une manière d'attendre un poste de Maître de Conférences ou du moins de ne pas laisser le docteur sans débouché professionnel. Cependant, les thèses qui portent sur des sujets didactiques sont peu nombreuses même si les répondants semblent noter une demande en hausse récente dans ce domaine.

Enfin, il a été mentionné à quelques reprises des doctorants seniors, des personnes qui se sont engagées dans la thèse par érudition ou par curiosité intellectuelle.

---

## **En guise de conclusion**

Cette étude a permis de mettre au jour certaines réalités partagées par les EC des UR d'ALLPH@. Voici les principales que nous retenons.

Nous avons pu constater la grande diversité des études menées aussi bien par les EC que par les thésards touchant à des terrains et empruntant des méthodologies divers. En cela, bon nombre d'études se rapprochent de celles menées en Histoire, Sociologie, Anthropologie et ne sont pas considérées, par les EC eux-mêmes, comme des études de langues.

De fait, en amont de l'entretien, certaines directions d'UR ont manifesté qu'elles ne se sentaient pas directement concernées par cette enquête. Cependant, au cours de l'entretien, toutes ont exprimé qu'en effet, *il y avait à dire*.

Toutes ont remarqué la provenance internationale d'un grand nombre de doctorants et les difficultés qui découlent pour les accompagner dans leurs recherches. Outre ces difficultés, on note leurs apports : ils offrent un accès à des oeuvres, des auteurs et des pratiques par le biais, quelquefois de langues peu diffusées, toujours grâce à leurs compétences dans ces langues-cultures.

Le regard extérieur porté sur l'activité des UR semble être en décalage avec leurs activités réelles. De sorte que plusieurs nous ont rapporté les questionnements à leur égard « la recherche en langue, à quoi ça sert? », « les langues, c'est quoi? ». Certains tendent à penser que *le flou existant autour des UR de langue arrange tout le monde*.

Nous constatons en effet que la nomenclature de l'HCERES est en décalage par rapport aux ressentis d'appartenance des EC qui ne peuvent se résoudre à émarger dans un seul sous-domaine prédéfini.

Cette grande diversité débouche sur deux constats. Le premier est la dynamique réelle dans laquelle sont engagés les EC grâce à la maîtrise d'une/des langue(s) qui leur permet d'investiguer seuls ou en interdisciplinarité et de suivre des recherches de doctorants. Cependant, cette diversité rend peu visibles leurs travaux d'autant plus qu'*a priori*, on leur assigne une dimension linguistique du fait qu'ils soient menés sur des espaces (géographiques et temporels) définis par la/les langues.

## Enquête sur les méthodologies utilisées dans les recherches doctorales impliquant les langues



L'École doctorale ALLPH@ souhaite lancer à la rentrée 2023-2024 une enquête visant à établir une cartographie des recherches de doctorat qui impliquent les langues. Il s'agira dans un premier temps de collecter les méthodes utilisées pour recueillir des « données en langue » et des « données de langue »<sup>i</sup>. L'enquête sera axée sur deux questions complémentaires : celle du terrain des recherches impliquant les langues et celle du territoire couvert par les disciplines et les unités de recherche. Cette démarche d'enquête s'inscrit dans un mouvement amorcé à l'ED ALLPH@ depuis 2021 afin de mettre en place une politique doctorale en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues.

Les tables rondes organisées le 4 juin 2021 (JE « L'Espagnol pour les humanités », Emilie Lumière, Gabrielle Massol) et le 11 mai 2023 (Colloque « Enseignements de langues et cultures de spécialité pour les domaines ALL-SHS », Marie Bouchet, Claire Chaplier, Hilda Inderwildi, Nina Jambrina, Emilie Lumière, Gabrielle Massol, Anne-Marie O-Connell, Liubov Patrukhina, Linda Terrier) ont permis de dresser un premier état des lieux. Une première enquête menée auprès des doctorantes et doctorants d'ALLPH@<sup>ii</sup> a recensé leurs différents besoins en langues et cultures de spécialité et conduit à la mise en place pour 2023-2024 de formations inter-ED en langues : FLE appliqué à la rédaction de la thèse et anglais, espagnol, allemand scientifiques, toutes ces formations d'environ 24h chacune étant assurées par des EC titulaires du doctorat.

Cette première enquête et celle qui débutera en septembre 2023 serviront, entre autres, de socle à une réflexion programmée à partir de 2024-2025 dans le cadre du prochain séminaire structurant ALLPH@ : « Qu'est-ce qu'est un doctorat en langue ? » Ce séminaire s'interrogera sur les spécificités de ce type de doctorat, sur la manière dont les lignes bougent au plan de la formation et des méthodologies, au niveau des classifications CNU, etc.

L'enquête sur les méthodologies utilisées dans les recherches impliquant les langues sera portée par Nathalie Spanghero-Gaillard (PU, LERASS, UT2J) qui envisage de conduire des entretiens avec les directrices et directeurs de thèse qui voudront bien en accepter le principe et livrer un rapport dont les résultats pourraient être présentés lors du Forum de la Recherche 2024.

L'École doctorale ALLPH@ sollicite de la Commission Recherche un mandat pour une mission qui sera confiée à Nathalie Spanghero-Gaillard sur l'année universitaire 2023-2024.

Le projet a été présenté à Nathalie Dessens, Vice-Présidente Recherche, le jeudi 13 juillet 2023.

Fait à Toulouse, le 20 juillet 2023

---

<sup>i</sup> Exemples de « données en langue » : des enquêtes auprès de populations pour cartographier un territoire, des entretiens avec un descendant d'artiste dont on étudie les œuvres, une analyse de textes juridiques régissant l'industrie aéronautique pendant la Deuxième Guerre mondiale en Allemagne et en France occupée. Exemples de « données de langue » : une analyse comparée de codex en espagnol et en nahuatl, la description phonétique des langues du Maghreb, les figures féminines dans Jane Eyre. [N. Spanghero-Gaillard]

<sup>ii</sup> Les résultats de cette première enquête seront publiés dans la revue électronique *Miroirs* (UT1) en décembre 2023. Textes de Hilda Inderwildi (ALLPH@), Alexia Rosso (CREG), Luc Sautin (Il Laboratorio), Nathalie Spanghero-Gaillard (LERASS), Hugo Tardy (FRAMESPA), Aline Wiame (ERRAPHIS).